

RÉGION SUISSE INTERNATIONAL CULTURE SOCIÉTÉ DOSSIERS OPINIONS

RELIGIONS | ÉGALITÉ | ÉCOLOGIE | ÉCONOMIE | HISTOIRE | ALTERNATIVES | MÉDIAS
LE COURRIER

Jeudi, 18 mai 2017

Rechercher

Il reste 4 article(s) en libre consultation

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Religions

Quand le marché dit la Loi

Vendredi 03 février 2017 Dominique Hartmann

Loin d'être un simple choix privé, la consommation halal est devenue un marché né d'une alliance entre néolibéralisme et fondamentalisme.

Depuis plus de vingt ans, l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler suit l'évolution du marché halal en Europe: elle tire de ses recherches un livre passionnant, *Le Marché halal, ou l'invention d'une tradition*, qui vient de paraître au Seuil. Selon elle, en moins de trente ans, le marché halal est devenu non seulement un «marché florissant pour ses promoteurs» mais aussi «un moyen de diffusion d'un islam intégral». Chargée de recherche CNRS à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) d'Aix-en-Provence, elle est aussi membre du comité européen de normalisation et de l'Association française de normalisation (Afnor), chargée d'élaborer des certifications.

En Suisse comme en Europe, les débats portent surtout sur l'étiquetage de la viande halal ou les droits des animaux. En août dernier, des parlementaires helvétiques avaient voulu modifier la structure tarifaire de ces produits à l'importation – l'abattage traditionnel est interdit en Suisse. La chercheuse questionne pour sa part l'impact et le fonctionnement d'un tel marché globalisé et diversifié. Entretien.

A quoi s'applique le terme halal ?

Il peut s'appliquer à toutes sortes de produits: aliments, vêtements, cosmétiques, produits pharmaceutiques, mais aussi aux processus industriels, aux services, à l'information et bien sûr à la finance. Tous les pays ne sont pas encore concernés par chacun de ces aspects. La Malaisie a la pratique la plus généralisée puisque même l'environnement y est «halalisé». L'eau, par exemple, doit être exempte d'additifs. Le halal industriel a été codifié dans un but de développement économique par le *Codex Alimentarius* dans les années 1980. Ces directives ont été mises au point sous l'influence malaisienne qui en avait développé un modèle perfectionné, avec l'aide des ingénieurs de la firme Nestlé. Ces normes simplifiées et lisibles devaient permettre à la multinationale d'attirer tous les consommateurs, au-delà de la clientèle musulmane.

A partir de 2010, un lien est établi entre la finance islamique et l'industrie halal: il doit permettre aux pays musulmans de se réapproprié un modèle qu'ils jugent trop occidentalisé. Selon l'entreprise de conseil américaine Thomson Reuter qui travaille pour les Emirats arabes unis, cette «économie globale islamique» représenterait 2000 milliards de dollars par an. Ce «monde du halal» est encore largement virtuel, mais il s'agit d'une prophétie auto-réalisatrice, qui fixe un horizon aux investisseurs.

Comment le marché a-t-il pu influencer autant une demande régie par des préceptes religieux – même si consommer halal ne fait pas partie des cinq règles de base?

Les produits halals sont ce que les économistes appellent des «biens de croyance», des produits qui nécessitent une confiance de la part du consommateur: il doit croire ce qui figure sur l'étiquette. L'industrie sait fabriquer et garantir ces biens: le bio, le Fairtrade, les AOC, etc. Mais le halal est un bien de croyance d'une espèce particulière, un bien de salut. Comme produit industriel, il ne doit pas trop s'écarter des produits conventionnels. Et des spécifications technico-religieuses sont nécessaires que seuls les fondamentalistes, littéralistes et légalistes, sont capables de produire. Le marché, que l'on croit neutre, peut, je pense, véhiculer du religieux.

Comment les autorités religieuses réagissent-elles?



Le terme halal peut s'appliquer à toutes sortes de produits.
DR

Abonnez-vous

L'édition PDF

Le coin des abonnés



DU MÊME AUTEUR

Tous ses articles

- 12.05.2017 Deux évêques contre Dutertre...
- 11.05.2017 Genève accueille une nouvelle...
- 08.05.2017 Le poids du patriarcat...
- 14.04.2017 Goûter la résurrection à...
- 11.04.2017 «La migration rebrasse les...
- 10.04.2017 Sexisme et tabou déjà en bas...
- 31.03.2017 Le silence pour sonner l'...

ARTICLES CONNEXES

- 12.05.2017 Deux évêques contre Dutertre...
- 12.05.2017 Des contes palestiniens...
- 11.05.2017 Genève accueille une nouvelle...
- 08.05.2017 Le poids du patriarcat...
- 05.05.2017 L'aumônier des paysans gagne...
- 21.04.2017 Ces défunts qui nous rendent...
- 14.04.2017 Goûter la résurrection à...

COMMENTAIRES RÉCENTS

- 11.05.2017 cannabis
- 10.05.2017 J'ai croisé Monsieur le
- 10.05.2017 L'Atlantique des Rythmes
- 10.05.2017 Changement de tenue...
- 06.05.2017 Un pont entre le XXème et le...
- 04.05.2017 Non équité
- 25.04.2017 Programme Macron

1 sur 146 »

plus

SUJETS SIMILAIRES

- Ces stéréotypes qui enrayent les lois
- La loi antiblasphème viole les droits des Pakistanais
- Six cents ouvrages pour ausculter les guerres de religion
- «Notre cerveau est très réceptif à certains énoncés typiques des religions»
- La politique courtoise la religion

Les produits halal sont élaborés, certifiés, marketisés avec l'aide de trois instances hybrides: les agences de marketing, les contrôleurs halal et les associations de consommateurs musulmans qui évoluent dans deux champs compétitifs distincts, le religieux et l'industriel. Ils doivent donc à la fois acquérir de la légitimité dans le champ religieux et adopter un modèle économique viable. Ces instances ont profité de la crise d'autorité dans le monde musulman depuis le début du XX^e. Celle-ci a rendu le champ religieux particulièrement compétitif et innovant: des individus se présentent comme experts religieux. Le contrôle halal permet de gagner de l'argent (c'est une affaire rentable sinon profitable), mais surtout il permet d'accumuler de l'autorité: dire le halal et le haram, son contraire, c'est dire la loi!

Cette dérégulation dont profite le marché est très problématique pour les autorités religieuses qui sont dépassées par cette exégèse sauvage. A noter que jusque dans les années 1980, en Europe occidentale, la plupart des autorités musulmanes considéraient les nourritures des gens du Livre (juifs, chrétiens, musulmans) comme halal, à l'exception du porc. Le marché a modifié cela.

Vous dites que le marché halal est né industriel: la demande n'a donc pas précédé mais suivi le développement de l'offre mondialisée?

Le marché halal se distingue en effet du marché casher, d'abord pré-industriel et industrialisé par la suite. A partir des années 1970, certains Etats musulmans ont exigé des garanties halals à leurs fournisseurs occidentaux. C'est la période d'émergence des mouvements islamistes, qui sont au pouvoir en Arabie saoudite, qui arrivent au pouvoir en Iran en 1979, ou qui réislamisent «par le bas» comme en Egypte et en Turquie, pour donner des gages à l'opposition islamiste.

L'Iran a joué un rôle dans la codification d'un abattage industriel halal. Khomeiny a interdit l'importation de viande ce qui a immédiatement entraîné des pénuries. Il a donc envoyé un personnel religieux dans les abattoirs des pays occidentaux pour islamiser les chaînes d'abattage industriel. Il ne s'agissait pas là d'exporter une façon traditionnelle d'abattre, car il n'y en n'a pas qu'une seule, mais de rendre conforme une chaîne industrielle. Les modifications étaient d'ordre symbolique à tel point qu'elles pouvaient entraîner une confusion des chaînes. Avec le temps, le mode d'abattage islamique s'est spécifié pour devenir plus cérémoniel, un peu sur le modèle de la *shechita*, le rituel juif. Le marché de la viande halal s'est donc développé pour l'exportation vers les pays musulman, et ensuite s'est tourné vers la diaspora. La demande de viande halal correspond au changement de profil de l'immigration, au regroupement familial, à l'arrivée des femmes, des cuisinières dans les années 1980. La situation diasporique induit une dynamique de protection du groupe, qui se traduit en général par le contrôle des filles et de la nourriture. C'est dans un second temps que les groupes fondamentalistes se sont approprié cette dynamique. On a vu alors se développer le hijab (foulard islamique) et le halal.

De simple prescription religieuse, le halal devient ainsi un espace normatif.

La tradition jurisprudentielle musulmane n'a jamais cessé de questionner la frontière entre halal et haram et se limite à dire ce qui est licite ou illicite. Aujourd'hui, le marché a transformé la définition du halal, qui devient prescrit. Et ce n'est pas pour rien que l'on parle «du» halal comme substantif: car le marché a créé un espace dédié, comme si les consommateurs musulmans étaient un ensemble homogène, une espèce particulière de l'humanité avec ses besoins spécifiques. Ceci s'appuie sur des légendes orientalistes et islamistes: leur religion ne ferait pas de différence entre le spirituel et le matériel, le politique et le religieux, et organiserait le public et le privé de manière spécifique, selon un autre ordre moral.

Renforcer la sévérité de la certification (en excluant des exhausteurs, colorants, etc.), n'est-ce pas, pour l'économie néolibérale – qui met à profit tous les interstices – aller contre ses intérêts?

C'est là un point très intéressant. J'explique ce dynamisme par l'existence de deux modèles qui cohabitent: le halal ummique (sous contrôle musulman, par les musulmans, seuls redevables devant Dieu) et le halal inclusif (pour les musulmans, où n'importe qui peut appliquer un protocole sur lequel un accord a été trouvé). Pour l'instant, l'un repose sur la critique de l'autre. Et pour l'instant, le marché continue de s'étendre sur le mode «pour».

Florence Bergeaud-Blackler, *Le Marché halal, ou l'invention d'une tradition*, Ed. du Seuil, 2017.

Le Courrier

Religions

Vous devez être **loggé** pour poster des commentaires

Partager



RÉGION

Vive émotion lors du témo...
La police genevoise mobilis...
Le «compromis dynamique» ...
Moins de logements sociaux?...

SUISSE

Pas d'uniforme pour les c...
Un départ plaisant pour la...
Zoug tancé après une expu...
Nouvelle initiative pour so...

INTERNATIONAL

Le foi espoir d'un retour...
Nicolas hulot ministre de l...
Les syndicats sur le pied d...
Un nouveau virus crée de l...

CULTURE

Loin de bollywood
Chris cornell, la voix de s...
La comédie, suite et fin
Abidjan, disco géante

SOCIÉTÉ

«bon pour la tête» prend...
Deux évêques contre duter...
Des contes palestiniens rav...
Développer le stockage des...

OPINIONS

L'état pris pour cible pa...
En transit sur l'île de ...
Renouer avec l'opposition...
En transit sur l'île de ...

LE COURRIER

LES RUBRIQUES

Région

Genève
Vaud
Neuchâtel
Valais
Jura

Suisse

Suisse

International

Culture

Cinéma
Musique
Livres
BD
Scène
Arts plastiques
Strips

Société

Dossiers

Opinions

Édito
Contrechamp
Chroniques
Lecteurs
Agora
À côté de la
plaque

LE COURRIER

Présentation

Charte rédactionnelle
Les associations
Le coin des abonnés
L'équipe

INFOS PRATIQUES

Tarifs publicitaires

Archivage
Partenaires
Avis mortuaires
Offres d'emploi
Boutique
Naissances

S'abonner

Carte Côté Courrier
Faire un don
Contact
Crédits

Actualité
Solidarité

Religions
Égalité
Écologie
Économie
Histoire
Alternatives
Médias